

LA RESPONSABILITÉ DU BANQUIER ET DES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS - DIGITAL ENCADRÉ



AAA141E

3h15 350,00 €^{HT}

Objectifs

Connaître les fondements de la responsabilité du banquier dans le cadre des opérations de crédit • Connaître la responsabilité du banquier dans le cadre des opérations de crédit à la clientèle • Appréhender les autres formes de responsabilité du banquier dans ses relations avec la clientèle • Les responsabilités du prestataire de service d'investissement vis-à-vis d'un client

Profil Stagiaire(s)

Collaborateur ou manager souhaitant se familiariser avec le sujet

Profil Animateur(s)

Professionnel des sujets abordés dans le module

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

MODULES

Connaître les fondements de la responsabilité du banquier dans le cadre des opérations de crédit

Un banquier a la liberté d'octroyer ou non un crédit à son client. Sa responsabilité n'est engagée que s'il commet une faute, un préjudice et qu'un lien de causalité existe entre la faute et le préjudice.

- **Les fondements généraux de la responsabilité du banquier**

Présentation des droits et devoirs d'un banquier.

Connaître la responsabilité du banquier dans le cadre des opérations de crédit à la clientèle

Lorsqu'un banquier octroie un crédit, il doit respecter certaines obligations, sous peine de voir sa responsabilité engagée. Ce peut être le cas lorsqu'il finance une entreprise en situation désespérée ou lorsqu'il décide de rompre un crédit.

- **La responsabilité du banquier dans l'octroi du crédit**

Présentation des obligations du banquier dans l'octroi d'un crédit et de sa responsabilité dans le financement d'une entreprise désespérée.

- **La responsabilité du banquier dans la rupture du crédit**

Présentation de la responsabilité du banquier dans la rupture unilatérale d'un crédit.

- **L'action en responsabilité contre le banquier engagée dans le cadre des opérations de crédit**

Détail des conséquences de l'engagement d'une action en responsabilité contre un banquier

Appréhender les autres formes de responsabilité du banquier dans ses relations avec la clientèle

L'immixtion du banquier dans la gestion des affaires de ses clients peut engager sa responsabilité. Cette dernière peut également être engagée dans le cadre d'opérations courantes. Enfin, certaines situations peuvent conduire à la mise en cause de la responsabilité pénale du banquier.

- **La responsabilité du banquier pour immixtion dans la gestion des affaires des clients**

Présentation des fondements de la responsabilité du banquier pour immixtion dans la gestion des affaires de ses clients.

LA RESPONSABILITÉ DU BANQUIER ET DES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS - DIGITAL ENCADRÉ



AAA141E

3h15 350,00 €^{HT}

- **La responsabilité du banquier dans le cadre des opérations courantes d'exploitation bancaire**

Présentation de la responsabilité d'un banquier dans le cadre des opérations bancaires courantes.

- **La responsabilité pénale du banquier**

Présentation des situations de l'engagement de la responsabilité pénale d'un banquier.

Les responsabilités du prestataire de service d'investissement vis-à-vis d'un client

Devoir d'information, devoir de conseil et de mise en garde, sanctions en cas de non-respect de ses obligations... l'intermédiaire a vu, ces dernières années, sa responsabilité considérablement alourdie.

- **La responsabilité du PSI en matière de devoir, de conseil et d'information**

Descriptif des obligations susceptibles d'engager la responsabilité de l'intermédiaire financier, ainsi que des limites qui peuvent y être apportées.

- **Charge de la preuve et sanctions en matière de devoir de conseil et d'information**

Indication de la partie sur laquelle porte la charge de la preuve en cas de conflit et descriptif des sanctions encourues.

- **Les pratiques commerciales sanctionnées**

Analyse des pratiques commerciales sanctionnées.

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ».

Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

Ce module se compose de séquences courtes, structurées, à faire à son rythme. Elles peuvent alternativement concerner des apports de connaissance, des tests de positionnement, des exercices, des moments réflexifs et/ou des quizz de validation.